



Arras, le 4 avril 2018

Fin du préavis de grève au port de Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, informe que le préavis de grève déposé par les officiers du port de Calais pour le jeudi 5 avril 2018 est suspendu, dès lors que des assurances leur ont été données quant au maintien d'un effectif suffisant pour assurer la fonction de vigie.

Il n'y aura pas donc de perturbations du trafic maritime transmanche le 5 avril 2018 concernant le port de Calais.